

faute s'il y a eu retard. Au mois de juin, lors de l'ajournement de la Chambre jusqu'à l'automne, le premier ministre a dit que nous reviendrions en septembre. Il a changé d'idée. Il a cru que des élections lui donneraient la majorité, et il en a convoqué. N'eût été des élections précipitées, ces crédits auraient été adoptés de la façon habituelle.

• (4.40 p.m.)

Je voudrais maintenant faire une proposition dans un esprit de collaboration. Sauf erreur, nous avons étudié les crédits de 15 ministères. Afin que les fonds nécessaires soient disponibles, nous sommes disposés à permettre la présentation immédiate du bill de subsides nécessaire et de lui faire subir les première, deuxième et troisième lectures. Quant aux autres ministères, nous pourrions en examiner les crédits la semaine prochaine. Nous avons tout fait pour obtenir une étude complète des crédits. La Chambre a siégé pendant des heures supplémentaires; on a même ajouté aux heures actuelles de séance qui sont déjà plus longues qu'au cours des sessions précédentes. Si le gouvernement désire faire adopter un bill et l'envoyer à l'autre endroit afin qu'il puisse recevoir la sanction royale, j'en demanderais la présentation au nom de l'opposition. Nous l'appuyons immédiatement. J'espère que les membres des autres partis m'approuveront là-dessus, afin que la question des subsides ne tracasse plus personne au cours de la fin de semaine.

M. Cowan: Monsieur le président, je ne désire pas parler de nouveau des crédits du ministère de la Justice. Cet après-midi, j'ai pris la détermination de ne plus en parler à moins de pouvoir constater que justice ne serait pas faite. Je veux féliciter le premier ministre de la mesure qu'il a prise et du communiqué dont il nous a fait part. Une remarque a été faite ici cet après-midi, et je veux la commenter immédiatement.

Le député de Lapointe a déclaré que certains membres des Communes menaient une vendetta contre des ministres francophones. Je regrette qu'une telle déclaration ait été faite, parce que je ne crois pas qu'une telle situation existe. Je regrette qu'un député francophone l'ait faite. Je voudrais insister sur le point suivant: lorsque le cabinet accorde une pension à MM. Bélec et Poitras, après ce que la Gendarmerie royale du Canada a établi contre eux, je suis l'un de ceux qui veulent voir à ce qu'un Anglo-saxon obtienne une pension quand un autre tribunal rend un jugement défavorable dans son cas.

M. Lewis: J'ignore si M. Spencer est Anglo-Saxon, ou bouddhiste, s'il vient d'Afrique

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

ou de Timbouctou. Pour ma part, je proteste contre le genre de distinction qu'ont fait le député de Lapointe et celui de York-Humber. J'ajouterais même que je vois dans le ministre de la Justice une personne d'expression anglaise. Il parle l'anglais aussi couramment que n'importe qui du nom de Smith ou Smyth.

M. Herridge: Un chic type.

M. Lewis: Je m'associe au chef de l'opposition pour exprimer notre satisfaction du fait que l'attitude des membres du Parlement a permis au premier ministre de revenir sur la décision du gouvernement, et de rendre justice à Victor Spencer. Le très honorable représentant a eu l'obligeance de suggérer que j'écoute lorsque le premier ministre parlera à M. Spencer. Je lui sais gré de l'invitation, mais...

Le très hon. M. Diefenbaker: La loi interdit d'avoir recours aux tables d'écoute.

M. Lewis: C'est juste, le recours aux tables d'écoute est illégal. Je refuse l'invitation, avec tout le respect que je dois au premier ministre, parce que d'abord le Canada serait dans un bien piètre état s'il fallait que le Parlement n'accepte pas ce que son premier ministre dit avoir entendu au téléphone. Je ne vais pas le surveiller.

Quand le premier ministre parlera à M. Spencer, ce dernier devrait avoir à ses côtés son avocat et John Laxton, à qui j'ai demandé de s'occuper de cette affaire. Je vois le ministre de la Justice faire signe que oui. Dois-je supposer que non seulement il acquiesce, mais qu'il s'engage à rendre cette chose possible?

L'hon. M. Cardin: Ma foi, monsieur le président, je suis persuadé que le premier ministre ne s'y opposera pas du tout. En fait, M. Spencer a, depuis un certain temps, M. Rankin comme conseiller juridique et, d'après ce que nous a dit le député, il semble que MM. Spencer et Laxton s'entendent très bien. Je ne doute pas que le premier ministre acceptera la présence de ces deux messieurs.

M. Lewis: J'ai demandé cela, parce que je voudrais que M. Spencer obtienne les avis dont il pourrait avoir besoin lorsque le premier ministre lui parlera.

Deuxièmement, je voudrais...